

Bourse pour étudiant international

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▪ Offrir de l'aide au logement aux étudiants du Campus du Témiscouata en provenance de l'extérieur du Canada.
Nombre	<ul style="list-style-type: none">▪ Selon le nombre
Montant	<ul style="list-style-type: none">▪ 2 500\$ - Répartition en 2 versements (automne et hiver), pour une année.
Conditions d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir déposé une demande d'admission au SRACQ;▪ Être admis à plein temps au Campus du Témiscouata;▪ Être officiellement inscrit au CÉCT le 20 septembre pour la session d'automne et le 15 février pour la session d'hiver;▪ Être en provenance de l'extérieur du Canada.
Donateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata
Remise	<ul style="list-style-type: none">▪ Sur présentation d'une pièce justificative démontrant la location d'une chambre ou d'un appartement.▪ À l'automne (après la confirmation de la fréquentation scolaire du 20 septembre) et à l'hiver (après la confirmation de la fréquentation scolaire du 15 février) de chaque année;▪ À l'automne, c'est lors d'une cérémonie officielle tenue, généralement au début d'octobre que le premier versement de 1 250 \$ est effectué en présence des membres du conseil d'administration de la Fondation ainsi que des représentants du Campus du Témiscouata;▪ À l'hiver, le deuxième versement de 1 250 \$, est effectué après la date de confirmation scolaire. Les étudiants peuvent récupérer leur chèque directement à la Fondation ou au Campus du Témiscouata.